Cas n° 1

* 24/06/2021 : la société OUMSIM reçoit la notification de l'attribution d'une subvention de 624 000 DH destinée à financer les acquisitions suivantes, réalisées le 02/07/2021 : un terrain pour 600 000 DH (aucune clause d'inaliénabilité) ; un matériel de production pour 868 800 DH HT (TVA 20 %), frais de transport 48 000 DH HT et frais d'installation 43 200 DH HT ; le matériel est amortissable en linéaire sur 10 ans. Règlement : 752 000 DH par virement bancaire, le reste dans 9 mois.

* 01/02/2022 : encaissement de la subvention par virement bancaire.
* 30/06/2024 : la société cède à crédit ce matériel de production au prix de 564 000 DH HT.

Travail à faire

1. Passer au journal l'écriture relative à la notification d'attribution de la subvention.

2. Comptabiliser l'acquisition du terrain et du matériel.

3. Présenter les écritures de clôture de l'exercice 2021.

4. Comptabiliser l'encaissement de la subvention.

5. Enregistrer les opérations relatives à 2024 :

a) la régularisation de la cession du matériel ;

b) les écritures de fin d'exercice au 31/12/2024.

Cas n° 2

Les capitaux propres de la SA « SALO » au 31/12/2019 se présentent ainsi, avant répartition : capital social (4 000 actions) : 400 000 DH, entièrement libéré ; réserve légale : 11 000 ; réserves facultatives : 13

000 ; report à nouveau : − 20 000 ; résultat net de l'exercice : 160 000.

Les statuts prévoient : 5 % à la réserve légale ; un intérêt statutaire de 4 % sur le capital versé et non amorti ; la somme que l'AGO juge utile de porter en réserves facultatives ; le reste en superdividende ; le dernier surplus est reporté. Le 15/06/2020, l'AGO décide de doter la réserve facultative de 40 000 DH ; le solde est attribué en superdividende, le dividende unitaire devant être un nombre entier.
Travail à faire

1. Présenter le tableau de répartition des bénéfices.
2. Calculer la taxe sur les produits des actions (15 %).
3. Passer au journal les écritures nécessaires.